



**Cher ami, cher Président**

Nous vous rappelons que notre association se réunira dans les locaux de la Fédération Française de Football 87, bd. de Grenelle à Paris (salles 266-267), **le mardi 5 Novembre 2024 à partir de 9h30.**

La réunion sera suivie, à 12h30, d'un déjeuner dans un restaurant voisin.

Vous trouverez les grandes lignes de l'ordre du jour page suivante.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait qu'une nouvelle fois, nous craignons d'être relativement peu nombreux à cette occasion. Nous le regrettons vivement car notre crédibilité au regard des différentes instances ne sera acquise que par l'augmentation du nombre de représentants des associations de clubs professionnels.

Nous savons fort bien que les agendas de chacun d'entre nous sont bien remplis. Mais nous comptons malgré tout sur un effort de votre part, dans les locaux de la FFF ou en visio (auquel cas vous raterez un déjeuner convivial !!). Il en va de la pérennité de notre groupe dont nous maintenons qu'il peut avoir une utilité et une justification.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir,  
Nous vous adressons, Cher ami, l'expression de notre cordiale amitié sportive.

**Patrick Robert**, Président  
**Alain Gehin**, Vice-Président



## **Ordre du Jour - 5 novembre 2024 - 9h30**

Fédération Française de Football - 87 boulevard de Grenelle (salles 266-267)

### **1 - Introduction**

- Mot d'accueil du président Patrick ROBERT, et du vice-président Alain GEHIN
- Remerciements
- **Intervention Philippe DIALLO, président de la FFF**
- Rappel des objectifs et missions de l'UNACPF

### **2 - Interventions des Sénateurs Michel SAVIN et Dany WATTEBLED, et du député Sacha HOULIÉ**

### **3 - Tour des clubs**

- Tour de table des clubs présents / en visio
- Problématiques rencontrées, réponses apportées

### **4- Réflexion sur la communication future de l'UNACPF**

- plaquette
- site web & réseaux sociaux
- Tournoi UNACPF

### **5 - Questions diverses**

## **Compte-rendu de la réunion UNACPF du 5 novembre 2024, à la FFF.**

Le Président DIALLO prend la parole, car il doit s'éclipser rapidement.

Il remet en perspective le rôle des associations-supports, qui détiennent le numéro d'affiliation à la FFF. Ce sont les associations qui via ce numéro d'affiliation sont les référents de la Fédération.

Elles sont les récepteurs des droits sportifs : si les clubs peuvent jouer dans les compétitions officielles, même au plus haut niveau, c'est grâce aux Associations.

Elles ont un rôle-clé dans un autre domaine : assurer la pérennité des clubs, et leur identité ! Avec la crise économique qui touche tous les clubs pros, l'Association garde un rôle important pour stabiliser les clubs.

Le Président DIALLO évoque l'arrêt Lassana DIARRA, qui à l'instar de l'arrêt BOSMAN en son temps (1995) a bouleversé le marché du travail des footballeurs, et l'économie des clubs.

Même s'il est difficile de connaître toutes les conséquences de cet arrêt sur le Football Français (le marché des transferts représente 7 Milliards de dollars par an), les risques sur l'activité économique des clubs sont importants, en particulier sur le système de formation français.

La remise en cause des flux financiers vers les clubs formateurs pourrait déstabiliser notre modèle Formation des jeunes footballeurs, et son mécanisme de 'Solidarité'.

Quelle sera la valorisation des joueurs dans l'Actif des clubs suite à cet arrêt (valeur nette comptable) ?

Le football professionnel est en crise en France, et cette crise va se prolonger ; les clubs vont nécessairement devoir procéder à des ajustements.

Le Président DIALLO pense que cette évolution va bénéficier principalement au TOP CLUBS et aux TOP Joueurs, et entraîner des difficultés pour les 'clubs moyens'.

Sur le plan international, la FFF va devoir essayer de défendre son point de vue auprès des instances du Football, tout en respectant les impératifs posés par la Justice internationale.

Le député Sacha HOULIE enchaîne, pour partager sa vision de la vie du Football Français, et l'importance des Associations.

Il rappelle que la libération du marché du travail suite à l'arrêt BOSMANN a bénéficié à l'ensemble des acteurs du marché, mais qu'elle a également entraîné une grande volatilité.

Les Associations assurent la pérennité des clubs (on le voit avec l'actualité récente suite à des relégations administratives).

Les parlementaires présents partagent leur inquiétude sur la Formation, car les clubs vont devoir procéder à des arbitrages financiers (en respectant les préconisations de la DNCG), tout en subissant une dépréciation de leurs 'Actifs-joueurs'.

Une proposition de Loi sera faite en 2025.

Le Président DIALLO évoque un autre problème : la difficulté pour les Sélections Nationales (qui a été particulièrement grave lors des Jeux Olympiques), car certains clubs n'ont pas 'libéré' leurs joueurs pour participer (négociations entre Thierry HENRY et ses équipes et les clubs, qui restent les employeurs des joueurs).

Ce qui n'était pas le cas en équipe d'Espagne (par exemple), car une loi oblige les clubs à libérer les joueurs sélectionnés.

C'est une question éminemment politique.

2 voies sont en face de nous :

- la voie 'naturelle', les forces du marchés, dans laquelle on minimise les risques sportifs, qui représente une 'américanisation' du football européen
- une autre voie respectueuse du modèle du sport européen, et de sa 'pyramide', qui dote les instances d'outils de régulation de l'activité, et qui donne du CONTENU à la spécificité du sport en Europe pour sécuriser juridiquement l'activité.

Faire collaborer les autorités européennes (27 pays) sur ces sujets est compliqué.

L'arrêt de la Cour de Justice européenne ne s'applique pas aux clubs Anglais !!

Question de JF DUTOUR (SCO Angers) : qui de Vincent LABRUNE à la LFP ?

2 sujets selon les parlementaires (qui ne peuvent pas traiter 1 cas particulier) :

- le mode d'élection au sein de la LNF
- les décisions prises par le CA

Une des recommandations des parlementaires est que les Présidents des clubs doivent être consultés pour les décisions importantes, et qu'ils doivent plus se prendre en charge !

Michel SAVIN précise que la Ligue Nationale de Football agit en 'sub-délégation' de la Fédération, qui devrait être plus présente sur les décisions importantes (ex : achat du siège de la Ligue pour 130 M€).

Il précise que plusieurs Fédérations Nationales (Judo, Handball ...) se sont vu retirer leur délégation de service public à l'issue du COVID, qui a été une période durant laquelle le 'dégagisme' a sévi dans les structures sportives nationales.

Un des enjeux compliqué sera de faire entendre la voix de la France au niveau international.

De nombreuses mesures au niveau national seront à prendre rapidement (ex : lutte contre le piratage, avec la proposition rapide de différents dispositifs, éviter les conflits d'intérêts, on pourra travailler le texte de loi en ce sens ...)

Au niveau européen, certains pays / clubs militent pour une Ligue fermée, ce qui est un risque.

L'exemple de Brest cette année est justement un contre-exemple qui démontre que le système 'ouvert' actuel conserve sportivement toute sa pertinence !

On apprend en direct, en cours de réunion, que le Parquet National Financier a diligenté des perquisitions au siège de la LFP et au domicile de Vincent LABRUNE.

Le Président DIALLO et les parlementaires quittent la réunion, pour des questions d'agenda : le président Patrick ROBERT les remercie de leur participation.

Commence le tour des clubs.

#### **PFC - Patrick GOBERT**

Patrick détaille l'arrivée au sein du club de la holding familiale d'Antoine ARNAULT, accompagné de RED BULL, et l'historique des tractations.

#### **OGC Nice - Jean-Luc DONATTI**

A quitté ses fonctions dans le club le 8 octobre, après 28 ans dans le club.

Les soucis viennent du fait que l'actionnaire cherche à se désengager, et met la pression à toutes les composantes du club pour réduire les budgets (ex : D2 féminine -40 % sur le budget de cette saison).

#### **SCO Angers - Jean-François DUTOUR**

Jean-François précise qu'il vient d'être élu à la Ligue des Pays de la Loire de Football

#### **FC Lorient - Yves LARMIGNAT**

Le club n'a pas de dettes, l'effectif est au complet.

Tout va bien dans les relations avec le club pro.

### **Dijon FCO - Pierre BUONOCORE & Pascal PIRIOU**

Le club a été vendu en juin à un entrepreneur local de 41 ans, natif de la région.

Et donc le club est en pleine restructuration, mais dans un bon état d'esprit : le dialogue avec la SA a été restauré !

Un plan social va être annoncé, et une réflexion sur notre périmètre au niveau National ?

Est-ce que les filles, c'est viable à Dijon via un Centre de Formation ?

Comme nous avons le Centre de Performance régional sur place...

### **Montpellier HSC - Gilbert VARLOT**

Heureux d'être là, était présent à la 1ère réunion au Sénat !

J'étais à l'origine du club avec Louis NICOLLIN à l'époque (en 1974), était Trésorier.

Le club a une gouvernance locale, mais un déficit lourd d'environ 25 Millions d'euros.

A subi un rappel d'URSSAF au sein de l'Association (environ 30 K€).

### **AJAuxerre - Alain GEHIN, Christophe REMY & Laurent MOINET**

Le club vit bien avec la remontée en Ligue 1.

Les relations avec l'investisseur Chinois sont bonnes, il vient d'acheter une maison à Auxerre ! Il poursuit ses apports en compte courant chaque année, et les augmentations de capital.

La convention entre l'Association et la SAS vient d'être renouvelée pour 10 ans.

### **Stade Brestois 29 - Daniel LEROUX**

Saison exceptionnelle avec la Ligue des Champions !

Focus sur le football féminin.

En visio :

### **Clermont Foot - Patrick SICARD & Jean-Jacques BOURDEAU**

Conseiller en développement stratégique, développement Cécifoot et Futsal

Continue la construction du Stade

Bonnes relations avec la SAS et son président.

### **Red Star - Souleymane CAMARA**

Entame sa 7ème année au club, et vient pour la première fois au sein de l'UNACPF

A occupé différents postes au sein du club.

2 entités juridiques, mais 1 club fort.

Un fonds d'investissement US a racheté le club il y a 2 ans.

De nombreux projets (principalement au nord de l'Île de France) via une convention de collaboration avec la section pro.

Questionnement sur le Centre de Formation (M et F), car les Cahiers des Charges sont très durs !

Se sent un peu démuni face à la FFF et la LFP...

Quel est le business-modèle du football féminin ? Il y a un vrai écart entre la R1 et la D3.

Réflexion sur le statut et les rémunérations des éducateurs au sein du club.

### **US Orléans - Xavier SIGMUND**

Président depuis 6 mois, avec un nouveau président également à la SASP

Nous avons 4 membres au bureau de l'Asso, 3 ont démissionné !

Problème sur les féminines (sportif + budget), budget sous perfusion des collectivités à 600 K€ (comment faire face la saison prochaine ?)

Nous accusons des déficits importants.

### **Toulouse FC - Stéphane PROTCH (& José DA SILVA en début de réunion)**

Equipe féminine, 3ème de D2, ravi des résultats sportifs

Commission Licence Club, avec labellisation D2 féminine

L'Asso gère la préformation masculine + toute la section féminine (jeunes jusqu'à D2)

Travail sur 2 commissions : arbitrage (15 arbitres au sein de l'Asso) et RSE (action de mise en relation entre une centaine de personnes en situation de handicap et des recruteurs partenaires du club)

Retour sur les paroles de M.Diallo : Zones de risques ! besoin d'éclairages plus détaillé sur les Indemnités kilométriques (IK) de l'Association (à évoquer en commission de l'UNACPF) ?

### **ESTAC Troyes - Gaël SANZ**

Ancien joueur pro, formé au LOSC, 9 ans à l'ESTAC

Référent Centres de Formation à l'UNFP pendant 12 ans

L'Association est en lien fort avec les collectivités (François BAROIN) et le City Group

La convention d'équilibre avec le City Group a été renforcée

Content d'avoir écouté tout les intervenants !

### **LOSC Lille - Patrick ROBERT**

Heureux de la saison en cours, les efforts financiers des responsables actuels portent leur fruit (forte réduction de l'ancienne dette)

Relations à nouveau bonne avec Olivier LETANG

Nous vous inviterons pour notre prochaine réunion à Lille, pour une journée de Ligue des Champions (sûrement le 11 décembre) !

Autres points abordés :

Appels de cotisations :

Les cotisations à l'UNACPF sont fixées pour la saison 2024/25 à :

- 1.000 € pour un club de Ligue 1
- 750 € pour un club de Ligue 2
- 500 € pour un club de Nationale

Plaquette UNACPF : à créer, et à diffuser (SNAF, U2C2F, UNECATEF, Foot Uni ...)

Le compte bancaire de l'UNACPF est en cours d'ouverture, les appels de cotisations vont suivre.

Clôture de la réunion à 12h30, suivi d'un déjeuner dans le meilleur restaurant italien de la capitale !

# Feuille de présence

Feuille de présence - UNACPF - 05/11/2024

Prénom + Nom	Tel portable	e-mail	Club	Signature
Christophe Loney	06 27 18 01 07	chris@proxibgen	AT Auxerre	
Jean-François DUTOUR	06 07 40 87 82	sco.asso.president@angers-sco.fr	SCO Angers	
Gilbert VARLOT	06 14 62 59 19	gilbertvarlot@hotmail.com	MUSE Maitre Julien	Gilbert Varlot
Patrick ROBERT	06 07 53 90 57	patrick.robert@numerali.fr	LoSC Nielle	
Alain GETHIN	06 87 27 00 12	phoenix.auxerre@orange.fr	AT Auxerre	
Sacha HOULIÉ	06 88 16 73 29	sachehoulie@gmail.com	Assemblée Nationale	
Dany WATTEBAUD	05 08 53 55 54	dnyw@tiscali.fr	Com Senecha	
Jose DA SILVA	06 07 86 06 84		Toubaire FC	
PATRICK GOBERT	06 45 50 74 45	pgobate@tatacayen.com	PARIS FC	
Jean-Luc DONATI	06 85 81 52 02	jean-luc.donati@outlook.fr	OGC Nice	
Philippe DIALLO		phdiallo@orange.fr	FFS	
Yves LARMINIER	06 22 86 93 92	yves.larminier@orange.fr	Louise	